

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 18h30 à Charleval, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués

En exercice : 48

Présents : 47

Votants : 48

Date de convocation :

Le : 6 mai 2026

Délibération publiée

Le :

Etaient présents :

Amfreville les Champs	M. Cordier,
Bacqueville	M. Houy,
Beauficel-en-Lyons	M. Pillet,
Bosquentin	Mme Fouquet,
Bourg Beaudouin	M. Halot,
Charleval	Mmes Dalissier, Masson, MM. Calais, Durand,
Douville/Andelle	M. Cramer,
Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
Fleury sur Andelle	Mmes Bellanger, Collemare, M. Pernel,
Flipou	M. Cousin,
Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
Le Tronquay	M. Bournisien,
Les Hogues	Mme Bachelet,
Letteguives	Mme Collard,
Lilly	Mme Lancien,
Lisors	M. Herbin,
Lorleau	Mme Canu,
Lyons-la-Forêt	M. Baldari,
Ménesqueville	M. Cahagne,
Perriers/Andelle	Mmes Bonay, Lebourg, MM. Defrance, Mazurier,
Perruel	M. Quéné,
Pont Saint Pierre	Mme Lavigne-Courteux, M. Hébert,
Radepont	M. Minier,
Renneville	M. Vieillard G.,
Romilly/Andelle	Mmes Le Breton-Palier, Rayer, Simon, MM. Chivot, Romet, Leménager, Vieux,
Rosay-sur-Lieure	Mme Chapelle,
Touffreville	Mme Malhaire,
Val d'Orger	Mme Loison, M. Cosaque,
Vandrimare	Mme Pluvinet-Delatre, M. Bézirard,
Vascoeuil	M. Moëns.

Pouvoir : M. Vieillard R. à M. Vieillard G.

Administration générale : Election des membres de la commission d'appel d'offres

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2, 1411-5 et L. 5711-1 ;

Vu la délibération n°90_2026 du conseil communautaire en date du 16 avril 2026 portant fixation des modalités de dépôts des candidatures pour la commission d'appel d'offres ;

Vu la réception par le service des affaires juridiques de la Communauté de communes Lyons Andelle le 24 avril 2026 à 15h30 d'une liste de candidats pour la commission d'appel d'offres composé des membres suivants :

Membres titulaires :

Monsieur Lionel BEZIRARD
Monsieur Arnaud GODEBOUT
Monsieur Philippe HALOT
Madame Valérie LAVIGNE-COURTEUX
Monsieur Adrien PERNEL

Membres suppléants :

Madame Aline BACHELLET
Monsieur Frédéric HERBIN
Madame Sophie MALHAIRE
Monsieur Jean-Luc MOËNS
Monsieur Vincent QUENE

Vu l'accord unanime des conseillers communautaires de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres à la main levée

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- désigne les conseillers communautaires énumérés ci-dessus en tant que membres pour la commission d'appel d'offres.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Arthur DURAND



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.